

## Fiche descriptive de rapport électronique

# Relevé des mouvements cash étendu

## Aperçu générique du service d'e-Reporting de la BIL

La BIL propose à ses clients des services de fourniture d'informations sous format électronique, soit comme fichier de données ré-exploitable informatiquement, soit sous forme de documents PDF. Ainsi, vous pouvez vous abonner à un rapport électronique pour recevoir périodiquement le fichier souhaité via un canal de communication sécurisé qui sera soit du File Transfer, soit MultiLine.

## Description du service

De par son contenu, le rapport « Relevé des mouvements cash étendu » peut être assimilé à un extrait de compte qui intègre le détail des mouvements intervenus depuis sa production précédente.

Vous avez la possibilité d'inclure dans votre abonnement soit l'ensemble de vos comptes détenus à la BIL, soit à une liste de comptes précis.

## Formats possibles

### CSV

Nature :	Fichier des données réexploitables informatiquement.
Codification :	ASCII (American Standard Code for Information Interchange)
Structure :	Le premier enregistrement du fichier reprend des libellés techniques permettant de qualifier les données reprises dans les enregistrements suivants.  Chaque ligne du fichier représente un mouvement et tous les enregistrements du fichier ont la même structure.
Données :	Customer ID, Date comptable de début et de fin de la période d'observation, Numéro IBAN du compte, Libellé du type de compte, Solde avant et après comptabilisation du mouvement, Référence du mouvement (trace électronique), Devise du compte et des mouvements, Montant du mouvement (signé), Date comptable, Date valeur, Code et libellé du type de transaction, Nom du donneur d'ordre et BIC-code de l'origine des fonds (pour un virement crédit), Nom du bénéficiaire (pour un virement débit), Numéro de compte du donneur d'ordre, Communication  Une description plus détaillée de la structure du rapport est disponible sur demande.
Format des données :	Pour les dates et les montants, plusieurs formats de présentation sont disponibles.
Séparateurs :	Les données sont séparées entre elles par une barre verticale («   », code ASCII n° 124),.
Fréquences possibles :	<input type="checkbox"/> Journalier <input type="checkbox"/> Hebdomadaire <input type="checkbox"/> Mensuel <input checked="" type="checkbox"/> Trimestriel <input checked="" type="checkbox"/> Annuel
	Une génération à date rétroactive n'est pas prévue.
Langues libellées :	<input type="checkbox"/> Anglais <input checked="" type="checkbox"/> Français <input checked="" type="checkbox"/> Allemand <input checked="" type="checkbox"/> Néerlandais

### PDF

Le Relevé des mouvements cash n'est pas prévu sous forme de document PDF via e-Reporting.

## Cryptage

Les fichiers électroniques peuvent être protégés par un mot de passe et comprimés à l'aide de l'outil ZIP. Le mot de passe convenu avec la banque au moment de la mise en place de l'abonnement est modifiable par la suite sur demande.

## Notification d'exécution

Il est possible d'activer une notification par courriel chaque fois que le rapport électronique aura été produit. Cette notification peut être adressée à plusieurs destinataires simultanément.

## Comment s'abonner ?

Votre Responsable de relation BIL se tient à votre disposition pour recueillir les éléments nécessaires à la création d'un abonnement. Chaque mise en place et chaque modification d'un abonnement à un rapport électronique sera formalisée via une convention d'abonnement détaillant les caractéristiques de la prestation souhaitée.

En tant que demandeur du service, vous signez en plus la première fois un contrat expliquant les conditions générales du service d'e-Reporting. Tout abonnement additionnel sera régi par ce même contrat.

## Activation du canal de communication

Si vous n'utilisez pas encore le canal de communication souhaité (File Transfer ou MultiLine) avec la BIL aux fins de l'e-Reporting, votre Responsable de relation vous orientera pour remplir les formalités préalables à l'ouverture de ce canal dont l'activation peut prendre quelques jours.